NATIONS UNIES

CONSEIL DE TUTELLE

Distr.
GENERALE

T/PET.10/207
7 janvier 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN LIBRARY
JAN 12 1983
UN/SA COLLECTION

PETITION DU REVEREND JAMES A. JACKSON, DIRECTEUR DU PROGRAMME JUSTICE ET PAIX DE L'ORDRE DES MARYKNOLLS A HAWAI, CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

SACRED HEART CHURCH

1701 Wilder Avenue

HONOLULU, HAWAI 96822

MARYKNOLL FATHERS

Telephone : 949-2444

Le 16 décembre 1982

Le Secrétaire du Conseil de tutelle
Organisation des Nations Unies
New York, N.Y. 10017
Monsieur le Secrétaire,

Je vous serais obligé de faire tout votre possible pour reporter à une date ultérieure le plébiscite qui doit avoir lieu aux Palaos le 10 février.

Etant donné que les négociations sur l'accord de libre association se poursuivaient encore à Honolulu fin novembre dernier, que la législature des Palaos a demandé en décembre que des négociations de fond aient lieu sur des questions de fond et compte tenu des difficultés causées par la grève de 10 jours des fonctionnaires, il semble que la date du 10 février laisserait peu de temps aux habitants pour se pénétrer de la teneur de l'accord.

L'intérêt des habitants devrait certainement être pris en considération, s'agissant d'une question qui touche de si près leur existence.

Je vous serais donc obligé de faire tout votre possible pour différer la date du plébiscite.

En vous remerciant de votre attention, je vous prie Monsieur le Secrétaire d'agréer l'assurance de ma très haute considération.

Le Directeur du Programme
Justice et Paix
Ordre des Maryknolls à Hawaï

(Signé) James A. JACKSON